

Assistant de Justice et M2

Par **RDelamarre**, le 18/11/2020 à 16:59

Bonjour !

Je me posais une simple question concernant le poste d'assistant de justice en ce qu'il s'agit de sa compatibilité avec un master 2, je m'explique.

Certains étudiants sont à la fois en master 2 et à la fois assistant de justice, combinant les deux. Ma question est la suivante: comment font-ils ?

Je vois mal comment l'on peut faire entrer un emploi certes à temps partiel mais qui, il me semble, compte pas mal d'heures sur un emploi du temps de M2..

si vous connaissez des étudiants qui ont eu cette expérience, ou vous même, ou une simple idée.. n'hésitez pas à me faire parvenir votre retour !

Merci

Par **Muppet Show**, le 24/11/2020 à 11:44

Bonjour,

J'ai été AJ pendant 2 ans à la fin de mon M2 et pendant ma préparation au CRFPA.

Le contrat type d'AJ c'est 60h/mois donc 15heures par semaine et vous ne travaillez pas les 5èmes semaines.

Ce qui vous laisse quand même pas mal de temps pour votre M2 sachant que certains M2 ne sont pas vraiment chargés... mais pas tous, j'ai un M2 droit des affaires et j'avais cours tous les jours et parfois même jusque 20h + une grosse charge de travail donc ça aurait été impossible pour moi de tout faire en même temps.

Cependant, si votre emploi du temps de M2 permet de vous dégager deux jours, pas forcément complètement (demi journée etc), c'est faisable.

Pour info c'est le SMIC sans avantage donc environ 480€.

Sachant que les juridictions sont conciliantes avec les AJ, on peut aménager le temps de travail, travailler plus une semaine que l'autre selon votre emploi du temps etc..., encore faut il qu'un bureau avec ordinateur se libère les jours où vous êtes présent et que le contentieux auquel vous serez affecté le permet.

Cordialement

Par **RDelamarre**, le **24/11/2020** à **12:58**

Bonjour,

Merci beaucoup Muppet Show pour votre réponse on ne peut plus limpide. Je garde toutes ces informations pour les années à venir.

Bonne journée